

Place des jeunes dans les territoires ruraux : quelles suites ?



DÉCRYPTAGE

PUBLIÉE LE 24/07/2018

Saisine liée : [LA PLACE DES JEUNES DANS LES TERRITOIRES RURAUX](#)

Le 11 janvier 2017, le CESE a voté l'avis [«Place des jeunes dans les territoires ruraux»](#) co-rapporté par [Bertrand Coly](#) et [Danielle Even](#). Depuis, la rapporteure et le rapporteur ont présenté les préconisations de l'avis lors de **42 rencontres** auprès de **2500 personnes** et dans **plus de 17 territoires**, la **prochaine étape** étant une **journée de travail** avec les actrices et les acteurs rencontrés le 27 septembre au CESE. Retour sur la valorisation de cet avis.

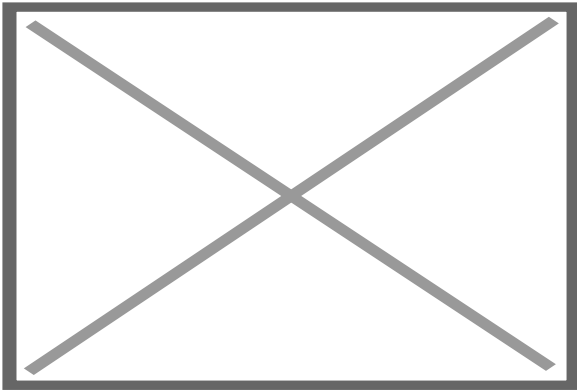
Une valorisation auprès du Gouvernement

L'avis ayant été **commandé par le Premier Ministre** Manuel Valls, il a été présenté auprès des **cabinets du Président de la République**, du **Premier Ministre** et de **quatre Ministères** : Education Nationale, Cohésion des territoires, Culture et Intérieur. **Une des préconisations a été reprise dans la loi « Liberté de choisir son avenir professionnel »** : désormais, les jeunes en apprentissage de plus de 18 ans bénéficient d'une aide régionale de 500€ pour passer leur permis de conduire

Deux préconisations reprises par des actrices et acteurs de terrain

La communauté de communes de Parthenay Gâtine (Deux-Sèvres) reprend la préconisation de créer des « campus ruraux de projets »

Dans l'avis, le CESE préconise de **créer des campus ruraux de projet** : s'appuyant sur des lieux déjà existants ayant une compétence en ingénierie de projet, ces campus seraient dédiés à la **création d'activités économiques, sociales, de projets citoyens, culturels, festifs et ludiques** par les jeunes de 16 à 29 ans.



La **communauté de communes de Parthenay Gâtine** s'est inspirée de cette préconisation et a initié un projet de campus rural dans lequel des animatrices et animateurs référents présents sur le territoire aideront les jeunes dans leurs créations de projets. Le dialogue a été instauré entre les élus et élus, les techniciennes et techniciens, les actrices et acteurs associatifs, le but est désormais de traduire ces démarches transversales dans les politiques de jeunesse et de favoriser la participation des jeunes sur les questions de logement, d'emploi et de mobilité.

La MJC de Montbard (Côte d'Or) s'inspire de l'avis pour créer la résidence artistique « Femmes phares »

L'avis a souligné de nombreuses **inégalités entre les femmes et les hommes dans les territoires ruraux** notamment dans l'accès à l'emploi, la mobilité et l'accès à certains services de santé. **La MJC de Montbard (Côte d'Or) a été sensible à ces problématiques et s'en est inspiré pour créer le projet de résidence artistique « Femmes phares »** sur la condition des femmes dans les territoires ruraux. Ce projet a donné lieu à des **débats, des projections, des ateliers théâtre afin d'interpeller la population locale** sur une condition féminine fragile mais aussi et surtout « *d'activer des forces, des outils, d'agir notamment à travers la participation et la co-construction à un processus de réflexion et de création artistique, pour résister et s'affranchir concrètement de cette réalité, s'en émanciper* ».



Zoom sur une des présentations de l'avis

Le 22 mars et le 3 novembre 2017, Bertrand Coly est intervenu auprès des actrices et acteurs du projet « *Construire avec les jeunes en Dordogne* ». Créé en 2015 par la Fédération des centres sociaux du Périgord, ce **projet rassemble les jeunes de Dordogne âgés de 16 à 25 ans et une diversité d'élus et d'élus** tels que les maires, les élus intercommunaux et des parcs naturels régionaux. Il a pour but de **construire avec les jeunes la future politique jeunesse en Dordogne**. Durant ces deux rencontres, Bertrand Coly a fait part des préconisations de l'avis qui favorisent la construction de telles politiques.



Une journée de travail en septembre pour travailler sur les politiques de jeunesse

Ces différentes rencontres ont montré la nécessité de travailler sur la **gouvernance des politiques jeunesse** pour que les jeunes y prennent pleinement part. La rapporteure et le rapporteur de l'avis ont donc décidé **d'organiser une journée de travail le jeudi 27 Septembre au CESE avec toutes les actrices et acteurs rencontrés depuis un an et demi**.

Les objectifs de cette journée sont multiples :

- **Partager les bonnes pratiques** : une quinzaine de projets seront présentés autour des thèmes de l'emploi, du logement, de la vie culturelle et citoyenne, de la formation, de la santé et de l'égalité femme/homme dans les territoires ruraux.
 - **Présenter l'état d'avancement des projets** rencontrés depuis janvier 2017
 - **Trouver des solutions** pour co-construire avec les jeunes des politiques de jeunesse
- Cette journée pourrait aboutir à un guide des bonnes pratiques sur les politiques de jeunesse.

La presse en parle

Le Monde [« Moins formés, moins mobiles...le sentiment « d'abandon » des jeunes ruraux »](#)

France Inter [« A la campagne, les jeunes freinés par le manque de mobilité »](#)

Localtis [« Le CESE préconise de confier aux communautés de communes une compétence « jeunesse » obligatoire »](#)

Pour aller plus loin

Téléchargez [l'avis](#) et sa [synthèse](#)

Invitez les rapporteur.e.s à intervenir à une conférence ou réunion, recevez l'avis en version papier : morgane.hiron@lecese.fr